



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL LA
CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

PRÉAMBULE



Du lancement des études pour le nouveau pôle social sur Saillans aux études pour le déploiement de la fibre sur l'ensemble de notre communauté de communes ; du projet d'autoconsommation collective à la finalisation de l'étude de rapprochement des deux offices de tourisme de la Vallée de la Drôme ; de la validation de notre mix énergétique à la maîtrise territoriale affirmée du développement des ENR ; du 1er arrêt du projet du PLH à l'arrêt du SCoT ; notre communauté de communes montre que ce sont bien nos actions présentes qui dessineront notre Cœur de Drôme de demain, un Cœur de Drôme durable et vivable.

2023 a aussi vu le déploiement des équipements vélo dans chacune de nos communes, la mise en service de l'autopartage, la réalisation d'une micro station d'épuration au hameau du Savel, le changement de gazon synthétique au stade Johan HAMEL, une augmentation de notre capacité d'accueil dans le secteur de la petite enfance, enfance et jeunesse ... Un ensemble de réalisations concrètes aux services de des habitants du Cœur de Drôme.

Je tiens aussi à souligner le professionnalisme et l'implication de nos agents qui s'investissent pleinement au quotidien dans leurs missions que nous leur confions pour faire de notre Cœur de Drôme un éco-territoire vivant, solidaire et inventif.

Denis BENOIT, Président

FAITS MARQUANTS



Dernière tranche
ADN



Projet
d'autoconsommation
collective



Installation du 1^{er}
garage à vélo
résidentiel sur
Aouste-sur-Sye

Fin des travaux
d'aménagement de la
zone d'activité des
Valernes à Crest



Fin travaux régie
ALSH ouverture
de places



Finalisation de l'étude de
rapprochement des deux OT de
la Vallée de la Drôme

Lancement des
études EPHAD



1^{er} arrêt du projet du
PLH ou validation du
mix énergétique de
l'intercommunalité

Lancement de la 1^{ère}
session Formation BAF
20 jeunes



Réalisation d'une
station d'épuration
de Savel



Fête des Petits sur le
thème de l'équilibre
500 personnes

Nouveau service
pour faciliter
l'évacuation, des
déchets amiantés



Changement du
gazon synthétique
sur le stade foot à
Crest

SOMMAIRE



**Présentation de
l'intercommunalité**

Page 4



**Développement &
aménagement
durable**

Page 18



**Développement
économique &
touristique**

Page 21



**Transition écologique
& mobilité**

Page 25



**Transition
énergétique**

Page 29



**Collecte &
traitement des
déchets**

Page 32



**Traitement des
eaux usées**

Page 34



**Services
techniques**

Page 37



**Bâtiments &
manifestations
sportives**

Page 41



**Services
mutualisés**

Page 43



**Services aux
familles**

Page 46



Communication

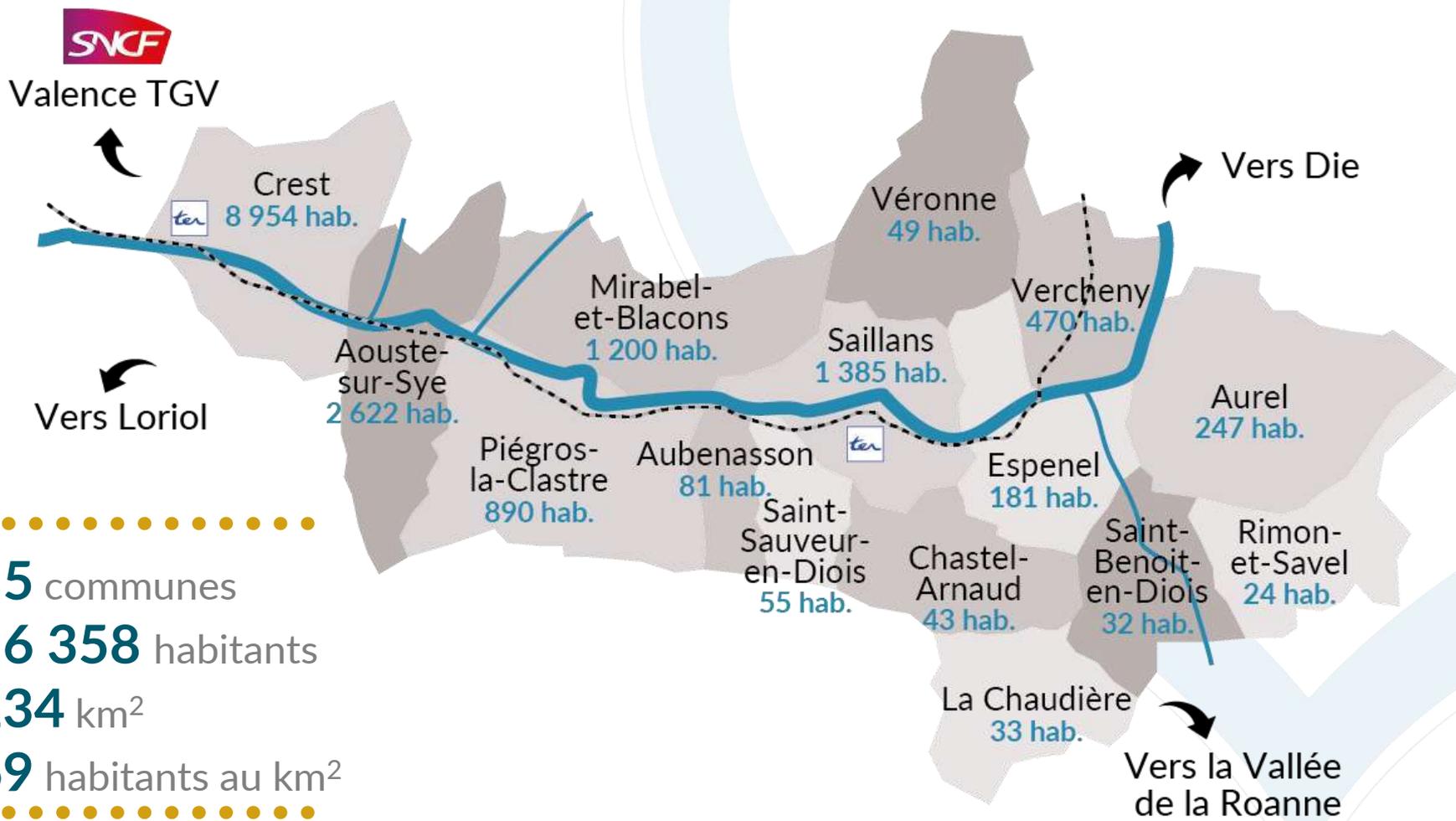
Page 62

Page 43

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN TERRITOIRE

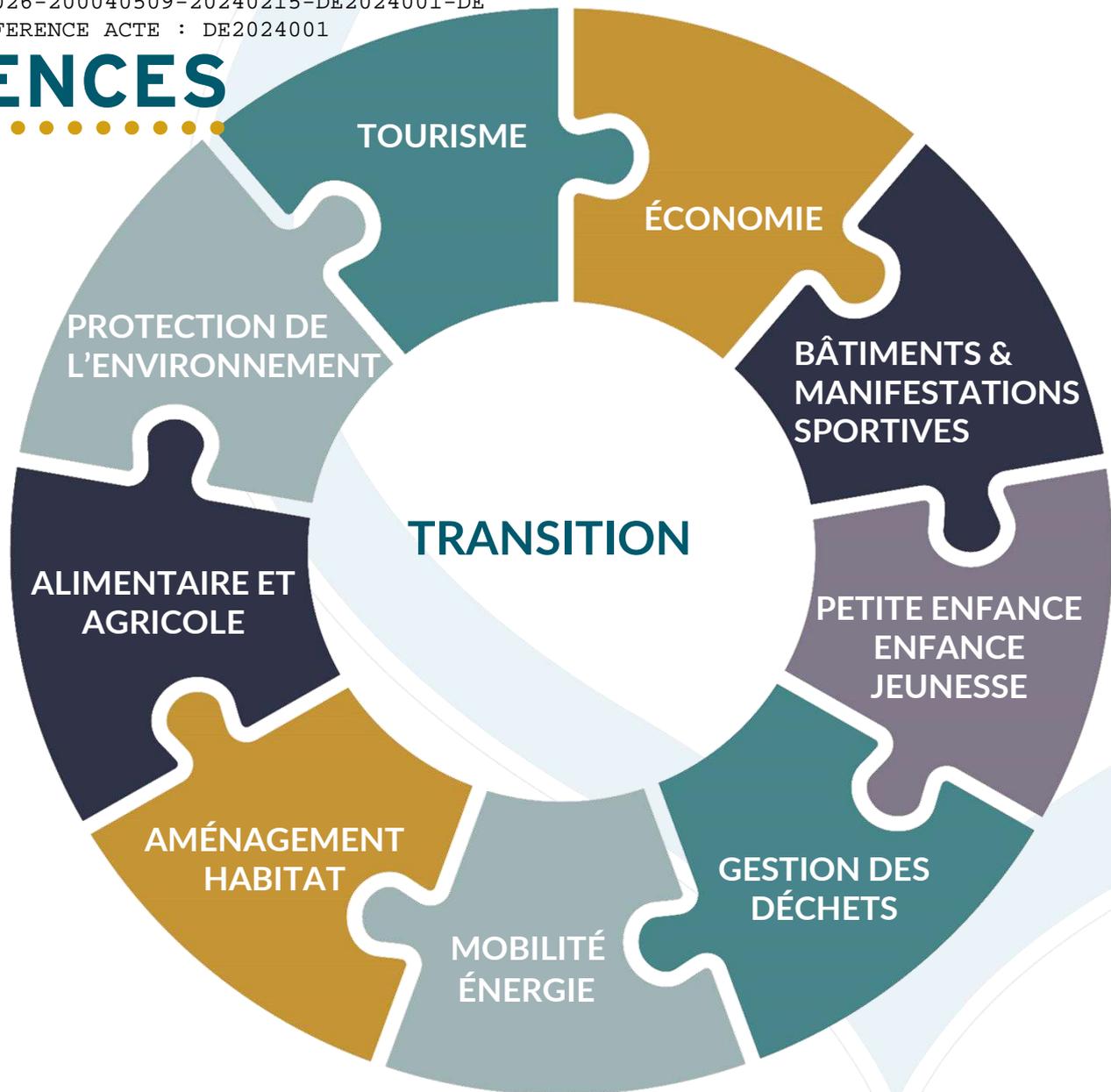
SITUÉ EN CŒUR DE DRÔME



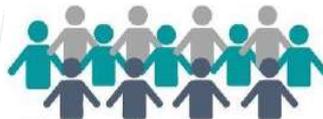
15 communes
16 358 habitants
234 km²
69 habitants au km²

Source INSEE : population municipale double compte 2022

LES COMPÉTENCES



LA GOUVERNANCE



Le Conseil Communautaire

C'est l'organe délibérant, il comprend tous les élus de l'intercommunalité soit 39 conseillers communautaires, qui ont pour rôle de voter les différentes délibérations relatives au fonctionnement et aux missions de l'intercommunalité.



Le Président

Il est l'organe exécutif de la collectivité et élu communautaire. Il préside le conseil et met en œuvre les décisions avec l'aide des services.



Les Vice-présidents

Les 8 vice-présidents représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la collectivité.

Délégations



Le Bureau Communautaire

Le bureau est composé du président et de 14 élus. Il informe les élus sur les avancées des projets, tout en assurant la coordination des actions.

39 délégués communautaires
15 membres du bureau communautaire
9 commissions thématiques
8 conseils communautaires en 2023
13 bureaux communautaires en 2023



Les commissions

Elles réunissent une dizaine d'élus et les techniciens concernés pour mettre en œuvre le projet de territoire et travailler les dossiers en cours.

LES RESSOURCES HUMAINES



1 326 bulletins établis

- 1 231 bulletins de paie
- 95 bulletins d'indemnité d'élus



452 arrêtés du Président liés à la gestion du personnel



134 contrats de travail et
33 avenants



1 dossier de reprise des services antérieurs : **4** stagiairisations et **1** titularisation



48 déclarations auprès de la CPAM



75 agents ont suivi au moins une formation



12 mises en disponibilité, principalement pour des nouveaux projets professionnels

Assistante de prévention

54 h réalisées (dont 16h de formation). Participation au CST

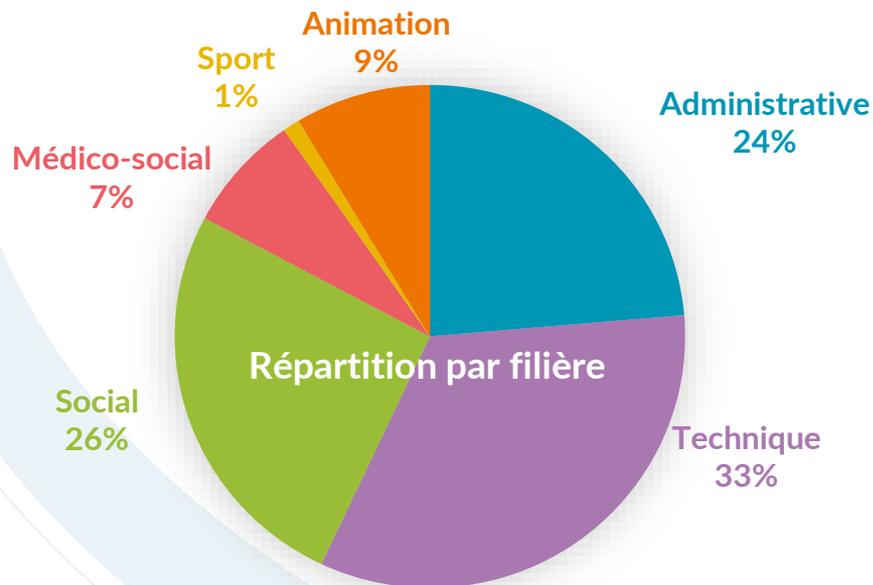
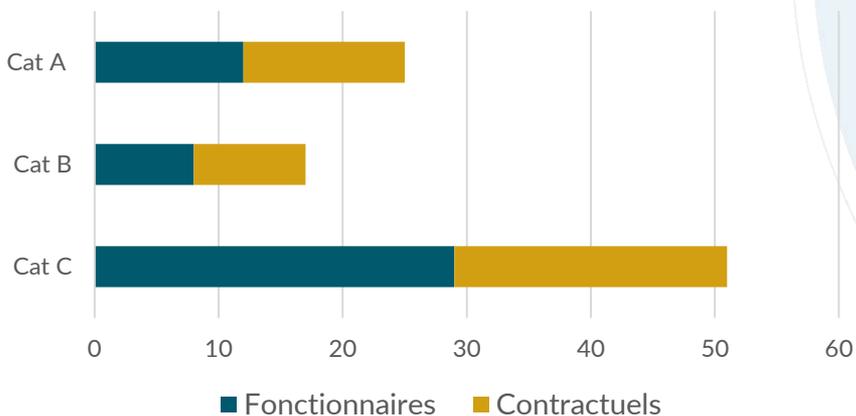
3 visites de crèche avec l'ACFI

2 études de poste + **1** analyse d'accident



LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des 93 agents par catégories et statuts

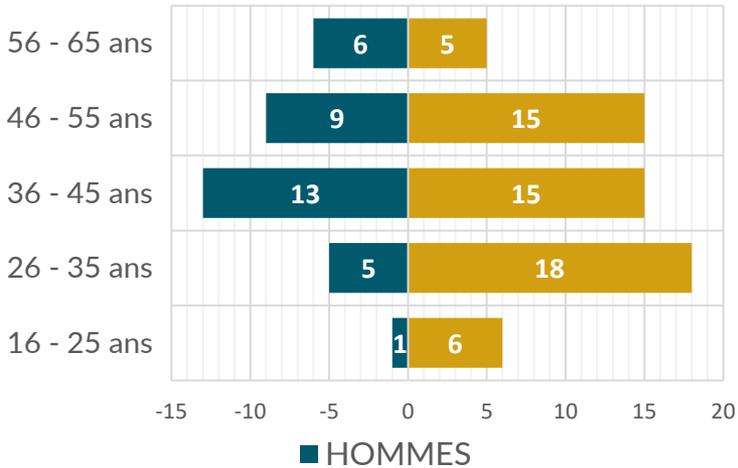


EN 2023

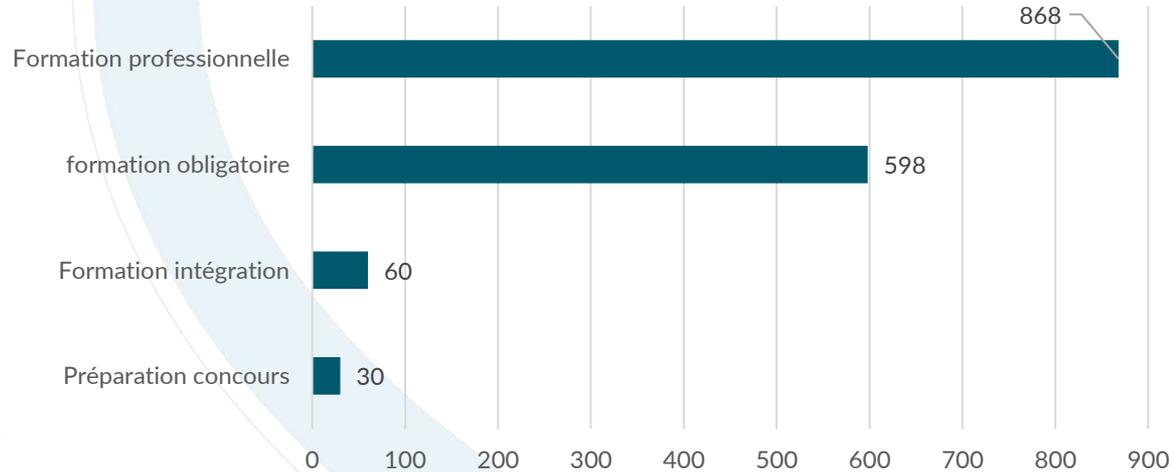
- **53 %** des agents sont fonctionnaires ; 40 % sont des contractuels de droits publics et 7 % des agents en contrat de droit privé (contrats aidés, apprentissage, stagiaires)
- **93 agents** représentant 82,52 Equivalents Temps Plein (ETP).
- Les fonctionnaires (titulaires et stagiaires) représentent 51 ETP.
- **Les 2/3 des agents** sont pour moitié en filière technique ou en filière sociale (dont médico sociale).

LES RESSOURCES HUMAINES

Effectif par tranche d'âge



Type de formation effectuée en heure



La présentation des 93 agents de la collectivité par sexe et par tranche d'âge au 31 décembre 2023 reflète une majorité de femmes également réparties dans les 3 tranches d'âge majoritairement représentées.

En 2023, 75 agents ont effectué au moins une formation. Au total, 1 556 heures de formation ont été suivies en 2023 (représentant env. 222 jours de 7h). L'augmentation par rapport à 2022 s'explique notamment par la formation obligatoire pour les membres du CST (30h par agent) et la fresque du climat réalisée en interne. La collectivité a accueilli 7 formations en intra suivies par 43 agents.

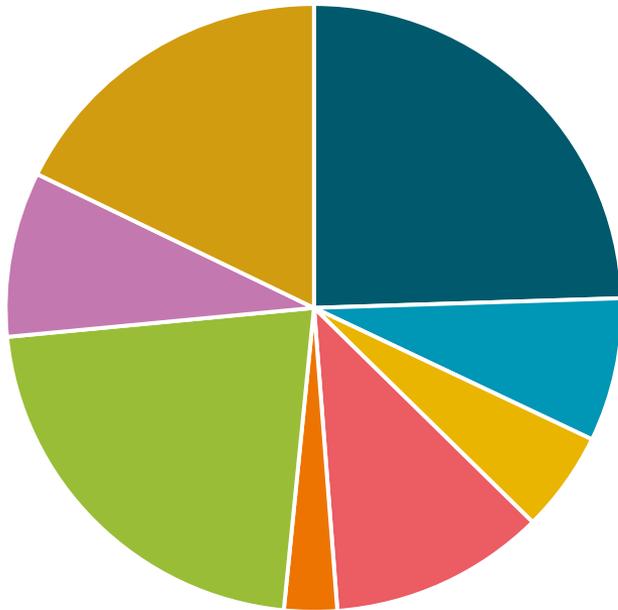
FINANCES



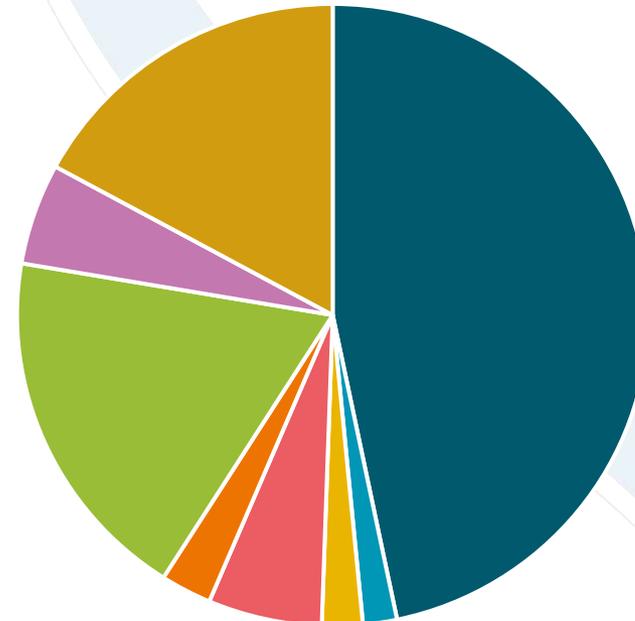
Le budget de la communauté de communes est composé d'un **budget principal** et de **5 budgets annexes** (station d'épuration, zone d'activité des Valernes, Eco parc du Pas de Lauzun, production d'énergies renouvelables et celui du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat).

Au service comptabilité, 2678 mandats de paiement et 938 titres de recettes, ont été réalisés.

BUDGET FONCTIONNEMENT



Dépenses : 12 792 423 €
(dont 10 522 523 € pour le budget principal)



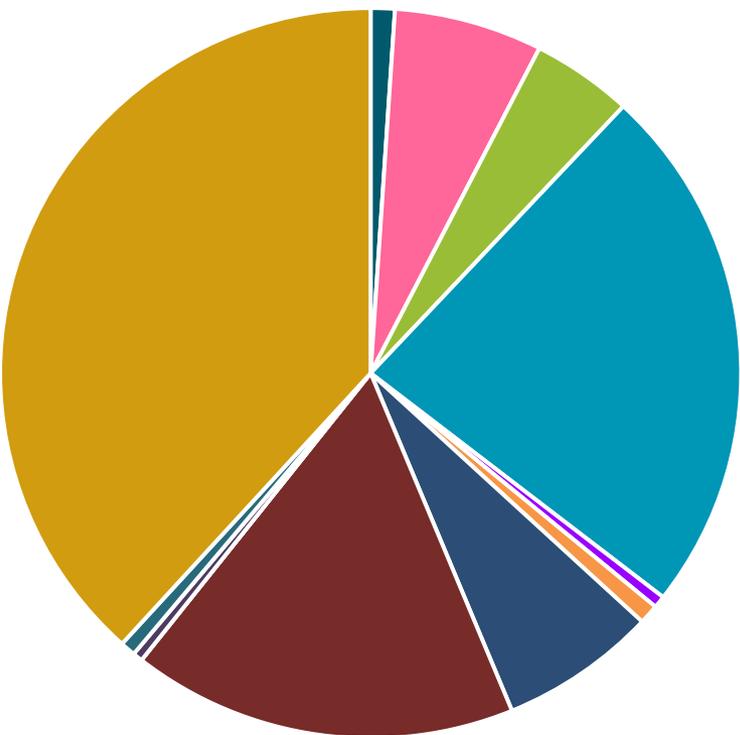
Recettes : 13 070 379 €
(dont 10 838 048 € pour le budget principal)

- Administration
- Sport
- Jeunesse
- Famille
- Logement
- Déchets
- Action économique
- Budgets annexes

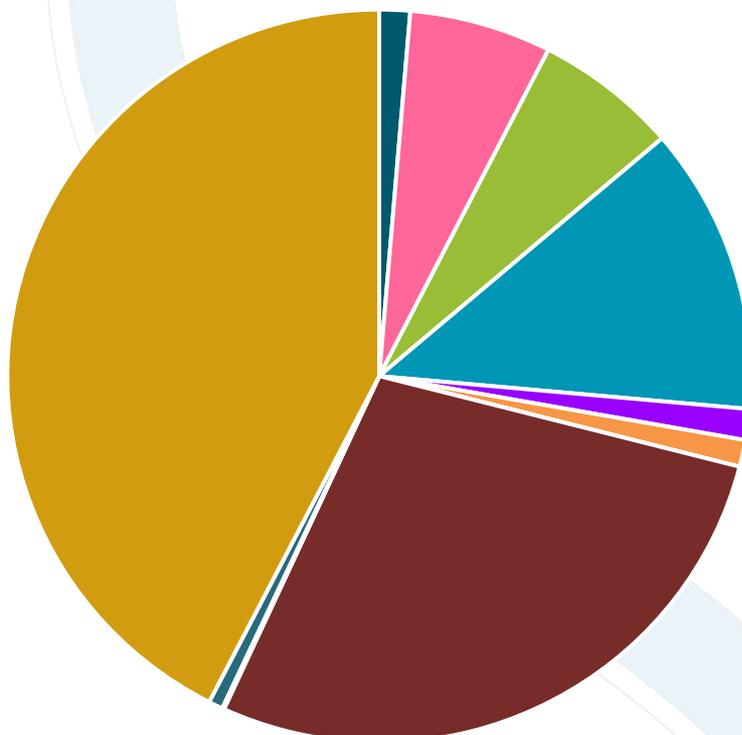
FINANCES



BUDGET INVESTISSEMENT



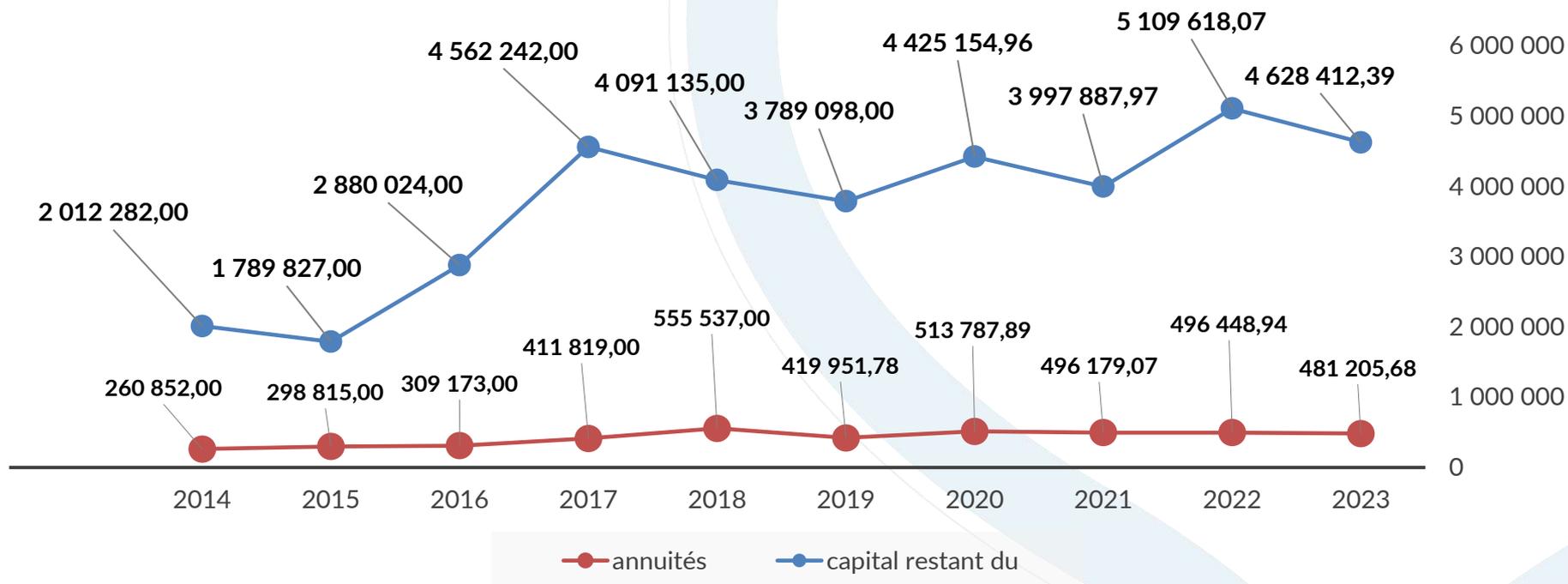
Dépenses : 4 239 209 €
(dont 2 616 174 € pour le budget principal)



Recettes : 3 631 597 €
(dont 2 090 362 € pour le budget principal)

- Administratif
- Social
- Déchets
- Sport
- Tourisme - Vélodrome
- Energie
- Autres opérations
- AJ Enfants Saillans
- Schéma cyclable
- Budgets annexes

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE



La capacité d'autofinancement est en hausse en 2023 : cette augmentation est due à la cession d'immobilisation au SMRD. Ce flux réel demeure exceptionnel.

Amélioration de la capacité de désendettement de la communauté de communes : ration à 3,7 années au lieu de 6,9 années sur l'exercice 2022.

FISCALITÉ

TAUX D'IMPOSITION

- 4,54 % Taxe habitation résidence secondaire
- 4,10 % Taxe foncière
- 10,71 % Taxe sur le foncier non bâti
- 26,50 % Cotisation foncière des entreprises



COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique s'est élevée à près de **2 330 000 €** en 2023.



632 000 €

Renouvellement du gazon synthétique – stade de Soubeyran à Crest



358 000 €

Traitement des déchets issus des déchetteries et location de bennes



216 000 €

Mise en œuvre de 2 chaufferies bois en conteneur (siège et foot à Crest)



200 00 €

Marché pour le nettoyage des bâtiments Petite Enfance et du siège social de la CCCPS

COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique s'est élevée à près de **2 330 000 €** en 2023.



180 000 €

Prestation de service pour la collecte et le transport du verre du territoire de la CCCPS



168 000 €

Travaux pour les locaux de la régie de l'accueil de loisirs sans hébergement Sainte Euphémie à Crest



165 000 €

Fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour les accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux



145 000 €

Marché d'assurance de la collectivité

COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique s'est élevée à près de **2 330 000 €** en 2023.



110 000 €

Marché de maîtrise d'œuvre de réhabilitation du bâtiment Les Opalines à Saillans pour création d'une crèche, d'un accueil de loisirs, d'un relais petite enfance et de bureaux pour un syndicat mixte



58 000 €

Acquisition de divers équipements vélos



29 000 €

Fourniture et pose de blocs sanitaires pour l'aire d'accueil des gens du voyage à Crest



20 000 €

Fourniture des produits piscine

DÉVELOPPEMENT & AMÉNAGEMENT DURABLE

AMÉNAGEMENT & HABITAT

Promouvoir un cadre de vie de qualité, permettre à tous de vivre dans un logement digne et accessible, soutenir la création de logements sociaux, favoriser la qualité architecturale et environnementale des projets d'aménagement portés par les communes sont parmi les grands enjeux et objectifs poursuivis par le service Aménagement et Habitat.

Missions principales

- Aménager et planifier l'espace à l'horizon 2040 à travers le projet de SCoT porté par le Syndicat Mixte et auquel la CCCPS participe activement aux côtés de la CCVD.
- Élaborer et animer une politique de l'habitat.
- Soutenir financièrement la production de logements locatifs sociaux dans les communes.
- Promouvoir la qualité architecturale et environnementale des projets en soutenant financièrement l'accompagnement des communes par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

2874 foyers ont souscrit un abonnement à la fibre soit un taux de pénétration de 40 %

Soutien au projet de production de logements sociaux à Saillans : 9 logements en PLUS ont été livrés en cette fin d'année

AMÉNAGEMENT & HABITAT



1^{er} ARRÊT DU PROJET DE PLH 2024-2030

Après avoir validé les orientations stratégiques du Programme Local de l'Habitat, puis travaillé en concertation avec les élus et le réseau des acteurs de l'habitat sur un programme d'actions répondant aux enjeux et tenant compte des moyens de la collectivité, le projet dans son ensemble a été arrêté en fin d'année en Conseil Communautaire. Il sera soumis pour avis aux communes puis aux services de l'Etat avant d'être exécutoire en cours d'2024.



DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le Syndicat Ardèche Drôme Numérique déploie la fibre sur le territoire. La CCCPS participe à cet investissement à hauteur de 2 775 000 € ce qui permet de raccorder 9 250 foyers environ. Trois communes (Crest, Aouste et Piégros) bénéficient maintenant d'une couverture par cette technologie. Les études d'ingénierie sont en cours sur toutes les autres communes pour une ouverture fin 2025.

ÉCONOMIE

Depuis sa création, le développement économique est l'une des priorités pour la Communauté de Communes avec pour ambition de favoriser une économie locale, circulaire, innovante et respectueuse de l'environnement

Ainsi, l'intercommunalité accompagne les acteurs économiques du territoire à leur création, puis tout au long de leur développement, que ce soit pour la recherche de financements, de locaux ou pour les partenariats à tisser localement et les projets de croissance.

Missions principales

- Accompagnement des porteurs de projets à la création et reprise d'entreprises
- Animation du tissu économique en lien avec les partenaires institutionnels et privés
- Mise en œuvre d'actions de développement économique (soutien aux filières, aides à la croissance, politique énergétique...)
- Développement et optimisation de l'immobilier d'entreprises
- Mobilisation des politiques contractuelles

18 porteurs de projets accompagnés dans la création de leur entreprise

28 entreprises guidées dans leur recherche de locaux et leur installation

Fin de l'aménagement et commercialisation de la ZAE des Valernes

14 lots sur 23 de la ZAC du Pas de Lauzun ont été vendus et 6 lots font l'objet de demandes d'achat

103 contacts entreprises en 2023

3 entreprises soutenues dans le cadre de l'aide financière à l'immobilier d'entreprise pour un montant de 3 600 € avec la création de 6 emplois

ÉCONOMIE



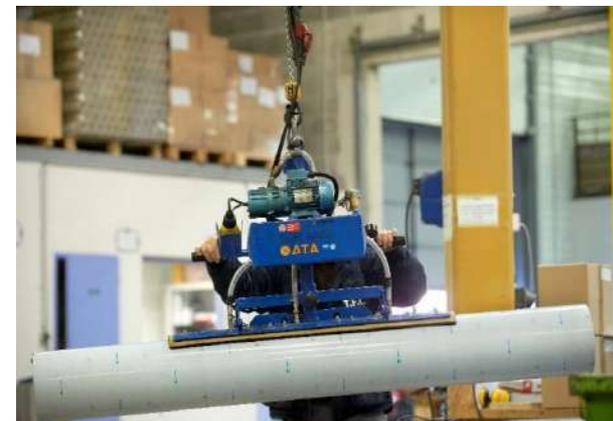
UNE GESTION RAISONNÉE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- Commercialisation de la ZA des Valernes
- Travail sur la tranche 2 de la ZAC Vicat
- Réflexion sur la réhabilitation des BIE à Crest
- Inventaire des ZAE
- Soutien à l'immobilier d'entreprises avec le CD26



LE DEVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Nouvel enjeu pour notre territoire avec le lancement d'une stratégie 2023-2026 de développement et de structuration de l'Économie circulaire sur le territoire pour une validation et mise en œuvre en 2024
- Création d'une commission élu(e)s sur cette thématique



VALORISATION ET SOUTIEN DES ENTREPRISES LOCALES

- Mettre en avant les entreprises et savoirs faire locaux
- Soutenir la croissance et le développement des entreprises
- Renforcer la résilience et l'autonomie des entreprises (autoconsommation collective énergie)

TOURISME

Les retombées économiques induites par le tourisme sont importantes pour le développement de notre territoire. De par son histoire, son patrimoine bâti, culturel et naturel exceptionnel, le Cœur de Drôme dispose d'une forte attractivité.

Aussi, il s'agit de préserver ce patrimoine, d'accompagner les acteurs du tourisme dans un contexte de changement climatique et de prendre en compte les enjeux liés à l'acceptabilité du tourisme par les habitants du territoire.

Missions principales

- Suivi de la destination touristique « Vallée de la Drôme »
- Coordination stratégique et soutien financier aux actions portées par l'office du tourisme intercommunal
- Développement d'aménagements touristiques
- Valorisation, réhabilitation et entretien des sentiers de randonnées pédestre et VTT
- Entretien et développement touristique de l'itinéraire cyclable intercommunal la Vélodrome.
- Collecte et gestion de la taxe de séjour

232 545 nuitées passées en cœur de Drôme (adultes payant la taxe de séjour)

155 000 € de subvention de fonctionnement annuelle versée à l'Office de Tourisme

127 000 € de taxe de séjour à la CCCPS (- 0,8% par rapport à 2022 année de rattrapage, + 53 % par rapport à 2019) au 16/01/2024

TOURISME



STRUCTURATION DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

- Réseau de randonnée : Réalisation d'une étude afin de définir et consolider le réseau communautaire de randonnée du territoire.
- Escalade : Travail sur la prise de compétence « gestion des sites naturels d'escalade ».



PILOTAGE DES ACTIVITES DE L'OFFICE DE TOURISME CŒUR DE DRÔME

- Finalisation de l'étude de rapprochement des deux OT de la Vallée de la Drôme et des études SADI.
- Travail sur les modalités de de création d'un EPIC commun pour la destination Vallée de la Drôme.



VALORISATION DES COMMUNES DE MONTAGNE

- Huit « villages de montagne » ont répondu à l'appel à projet de la CCCPS et ont bénéficié d'une subvention de 1 300 euros pour l'embellissement et la mise en valeur de leur commune.
- Les 10 communes de montagne ont travaillé à la définition du projet « Mémoires de territoire » pour une réalisation en 2024.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ALIMENTATION-AGRICULTURE-FORÊT

Face au changement climatique et aux pressions exercées sur les ressources naturelles, l'intercommunalité s'engage dans la transition afin de développer la résilience territoriale autour de trois axes prioritaires :

- Une agriculture durable et une alimentation locale et de qualité pour tous.
- Une forêt préservée et résiliente.
- Un usage raisonné et sobre des ressources naturelles

Sur chacun de ces volets, une dynamique collective et concrète est engagée.

Missions principales

- Élaboration et animation du Plan de Transition Ecologique sur les référentiels Climat-Air-Energie et économie circulaire
- Soutien au pastoralisme : écriture et validation du Plan Pastoral Territorial 2023-2028
- Réflexion sur les enjeux de l'agriculture à l'échelle de la vallée
- Mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial
- Sensibilisation et éducation à une alimentation durable
- Mise en œuvre de la stratégie forestière
- Sensibilisation à un habitat économe en eau et en énergie

1/3 des agriculteurs ont disparu entre 2010 et 2020

419 ha irrigués (+25% entre 2010 et 2020)

46 % des exploitations et 25 % de la SAU en AB

43 % de la consommation alimentaire pourrait être couverte par la production locale

65 % d'espaces forestiers sur la CCCPS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ALIMENTATION-AGRICULTURE-FORÊT



LANCEMENT DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Dans le cadre du lancement de son PAT, la CCCPS a organisé la projection du film *La théorie du boxeur* suivie par un débat en présence du réalisateur. Une quarantaine d'élus et d'agents ont échangé sur les enjeux de l'agriculture de la vallée et de résilience alimentaire face au défi climatique.

ADOPTION DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2023-2028

2023 marque l'élaboration du Plan Pastoral Territorial 2023-2028 en Vallée de la Drôme Réalisé par la CCCPS et la CCVD, avec l'appui de l'Association Départementale d'Economie Montagnarde de la Drôme et en concertation avec les éleveurs, le PPT se décline en trois axes

- 1/ Conforter les fondements de l'activité pastorale
- 2/ Contribuer à un pastoralisme performant, innovant et durable
- 3/ Assurer le dialogue territorial relatif au pastoralisme

Un budget voté de 500 000 € dont 80 % d'aide directe aux éleveurs afin d'aménager et d'équiper les espaces pastoraux.



MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE FORESTIERE

- Définition et validation scientifique des 4 itinéraires sylvicoles SYLV'ACCTES
- Etude d'opportunité d'une plateforme bois-énergie en vallée de la Drome.
- Sensibilisation et formation des élus aux Obligations Légales de Débroussaillage
- Accompagnement des communes pour la création d'une piste DFCI sur les contreforts Nord du massif de Saou
- Développement du bois-énergie

MOBILITÉ

La transition énergétique passe incontestablement par la transition des mobilités. À elle seule, la voiture est responsable de la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans les transports. Il s'agit, dès lors, de déployer de nouveaux modes de déplacement afin de limiter l'usage de la voiture thermique individuelle. Pour aller dans ce sens, la CCCPS ambitionne de développer un bouquet de services de mobilité sur son territoire.

Missions principales

- Valoriser et accompagner le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle en proposant de nouveaux services (autopartage, autostop sécurisé...)
- Développer un écosystème favorable à l'usage du vélo (aménagement, équipements de mobilier, services et animation)
- Favoriser l'intermodalité en lien avec les partenaires et les autorités compétentes

207 réservations pour 14 869 kms parcourus (janvier-septembre 2023) avec les voitures en autopartage
102 092 passages enregistrés au compteur installé sur la Vélodrôme en aval d'Aouste-sur-Sye depuis sa pose en juillet 2022
176 bénéficiaires de location de VAE sur la 1ère année de service avec la longue durée

MOBILITÉ



MOBILIERS DE STATIONNEMENT ET DE REPARATION VELO

Le déploiement des équipements vélo a démarré en 2023 avec l'acquisition et l'installation de différents types de stationnement : 157 arceaux et 2 garages résidentiels, soit 332 places de stationnement créées et 2 stations de réparation qui seront prochainement installées sur Crest et Saillans.



MISE EN SERVICE DE L'AUTOPARTAGE

Une expérimentation d'un nouveau service de location de véhicule en libre service est en cours. Deux véhicules électriques sont ainsi disponibles sur Aouste-sur-Sye. Ce projet est piloté par Dromolib, la CCVD et la CCCPS. Ce service vient renforcer l'offre de mobilité en prenant en compte les besoins de déplacement en voiture et de mutualisation des biens.



ETUDE DE SECURISATION DE LA VELODROME A L'ENTREE OUEST DE SAILLANS

Cette étude a vocation à résorber la discontinuité cyclable engendrée par le croisement de la RD164b et de la RD93 afin de rejoindre en sécurité le centre de Saillans. La faisabilité technique, financière et foncière a été étudiée pour plusieurs scénarios en lien étroit avec les services du Département. L'étude se resserre autour d'un scénario en cours d'examen.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin de répondre aux exigences des lois européennes et nationales et à l'ambition de devenir Territoire à Energie Positive (TEPOS) à l'horizon 2050, la CCCPS s'est dotée d'un Service Public Intercommunal de l'Énergie (SPIE), mutualisé avec la CCVD et la CCD, composé :

- d'un service de Conseil en Energie aux Collectivités (CEP),
- d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH),
- d'un service de développement des énergies renouvelables.

Ces dispositifs sont une réponse aux enjeux sociaux et environnementaux que sont la réduction des consommations d'énergie, la maîtrise des dépenses associées, la diminution des émissions polluantes sur le territoire et la production d'énergies renouvelables locales.

Missions principales

- Accompagner les projets de rénovation thermique des logements particuliers (individuels, collectifs)
- Accompagner la sortie de précarité énergétique
- Accompagner les projets publics de rénovation thermique
- Développer les énergies renouvelables thermiques (bois, solaire, géothermie) et électriques (photovoltaïque en particulier) afin de tendre à la neutralité énergétique
- Former des artisans sur les enjeux de la rénovation, les solutions existantes et l'usage de matériaux bas carbone,
- Animer et coordonner une politique volontariste de Territoire à Energie Positive (TEPOS)

334 GWh/an : **consommation** énergétique 31,5 M€/an : **dépenses** énergétiques

1711 €/an : **facture** énergétique moyenne des foyers du territoire (hors transport)

12 % : **part d'énergie renouvelable** dans les consommations d'énergie

Logements privés, petit tertiaire et précarité

- 6 M€ d'aides nationales à percevoir par les ménages de la CCCPS sur 3 ans (20.4 M€ à l'échelle des 3 interco)
- Environ 11 M€ de travaux générés sur la CCCPS en 3 ans (37 M€ à l'échelle des 3 interco)
- Fonds de subvention à la rénovation énergétique (4 aides attribuées sur la CCCPS - 9 000 €)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

REDUCTION DES CONSOMMATIONS



PATRIMOINE INTERCOMMUNAL

Baisse des consommations de 10% par rapport à 2022

- Confort d'été dans les structures petite enfance
- Mise en œuvre de projets de chaleur renouvelable

Vestiaires Foot/Rugby

Coût total : 110 287 € HT

Economie annuelle : 3 000 € / an

Economie CO² : 10 tonnes/ an

Siège CCCPS

Coût total : 112 046 € HT

Economie annuelle : 6 000 € / an

Economie CO² : 17 tonnes / an



PATRIMOINE COMMUNAL

Aouste sur Sye

- Contrat de maintenance des chaufferies
- Appui à la création d'un réseau de chaleur bois-énergie

Mirabel et Blacons

- Appui sur le programme de rénovation de l'école
- Appui sur le programme de rénovation et extension de la salle des fêtes

Saillans

- Appui au projet de rénovation de la salle des enseignants

Piégros-la-Clastre

- Audit et préconisation sur 3 bâtiments communaux



LOGEMENTS PRIVES /PETIT TERTIAIRE ET PRECARITE

240 logement individuels accompagnés dont 1/3 bénéficiant d'une visite à domicile (650 sur CCCPS-CCVD-CCD)

12 copropriétés accompagnées (23 sur CCCPS-CCVD-CCD)

19 ménages en situation de précarité énergétique accompagnés (60 sur CCCPS-CCVD-CCD)

15 professionnels du petit tertiaire privé accompagnés (40 sur CCCPS-CCVD-CCD)

Professionnels : 3 temps d'échanges - Journée de l'éco rénovation - Relance de Dorémi

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



ELECTRIQUE EXPLOITATION

Patrimoine intercommunal

4 installations réalisées en 2023 (puissance totale de 36kWc) en autoconsommation individuelle avec vente de surplus.

- Piscine Crest : 9kWc
- Foot Saillans : 9kWc
- Crèche les Tchoupinets : 9kWc
- Façade bâtiments ST : 9kWc

Pour le budget général : 1 500 € d'économies

Pour le SPIC : 3 400 € de vente de surplus et 4 500 € de vente au budget général (Données théoriques)

Accompagnement des **communes** sur leurs projets d'installations photovoltaïques

Accompagnement des **entreprises** sur leurs projets d'installations photovoltaïques



THERMIQUE EXPLOITATION

Contrat Chaleur Renouvelable

- **81 %** des objectifs atteints
- **11 projets** de chaleur renouvelable dont 2 solaires thermiques (30 CCCPS-CCVD-CCD)
- 1245 MWh/an en chaleur renouvelable (2479 CCCPS-CCVD-CCD)
- **693 k€ attribués** par l'Ademe (1300 k€ CCCPS-CCD-CCVD)
- Patrimoine CCCPS : **reconversion de 40 % des consos fioul et gaz en biomasse**



PROGRAMMATION

Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDER)

Mix énergétique acté

Délibération de **maîtrise territoriale votées**

Neutralité électrique sur le patrimoine intercommunal

Accompagnement des communes à la définition des zones d'accélération

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

COLLECTE & TRAITEMENT

DES DÉCHETS MÉNAGERS DU TERRITOIRE

La CCCPS gère en régie le ramassage et le transport des ordures ménagères, assure la collecte sélective ainsi que le fonctionnement des 3 déchèteries. Le Pôle « tri et valorisation des déchets » de la CCCPS, c'est au total 13 agents qui agissent au quotidien pour un service de proximité et de qualité.

Missions principales

- Optimisation du processus de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Sensibilisation et prévention des déchets ménagers et assimilés en partenariat avec le SYTRAD
- Accompagnement et mise en place de sites de compostage collectif au sein des communes volontaires

3 006 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

-7 % de tonnages collectés pour les ordures ménagères par rapport à 2022

605 tonnes de collecte multimatériaux

795 tonnes de verre collectées

9,6 % c'est le niveau unique de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

27 sites de compostage collectif

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le cadre du traitement des eaux usées, la collectivité a en charge la gestion des différentes stations d'épuration du territoire.

Les STEP de Crest et de Saillans sont gérées via une concession depuis le 1^{er} janvier 2022 et pour 12 ans. Les autres sont entretenues en régie.

Missions principales

- Surveillance et entretien des dispositifs de traitement
- Travaux d'entretien permanent des équipements
- En 2023 : Mise en l'œuvre de l'ECOPATURAGE pour l'entretien paysager des STEP de la CCCPS



8 stations à macrophytes
1 micro station
2 stations à boues activées

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



SAINT BENOIT EN DIOIS et RIMON ET SAVEL

Lancement des études pour la
STEP de Saint Benoit en Diois

Aménagement de la STEP de
Savel



REUT

Participation financière et en
temps agent à l'avancement de
projet autour de la STEP de Crest



CONTRAT ZONE DE REVITALISATION RURALE (ZRR)

La CCCPS a permis la signature
du contrat ZRR avec l'Agence de
l'eau permettant aux communes,
au SMPAS et à la CCCPS de
bénéficier de 700 000 € d'aide de
l'Agence de l'eau

SERVICES TECHNIQUES

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Une équipe de 3 personnes assure à l'année la maintenance et l'entretien des 48 bâtiments publics ou techniques de la CCCPS.

Missions principales

- Contrôle périodique et réglementaire des installations techniques et de sécurité : alarmes, détection incendie, électricité, défibrillateurs, qualité sanitaire des réseaux, systèmes de chauffage, d'éclairage, de ventilation, ...
- Ménage, réparations, dépannages en astreintes
- Mise en œuvre et suivi des opérations de travaux
- Travaux importants en régie : crèche des Tchoupinets, ALSH etc

En 2023 la CCCPS a largement impliqué les usagers pour réduire les consommations d'énergie : contrôle des consignes de chauffage, ...



GESTION ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Une équipe de 3 personnes assure à l'année la gestion différenciée et l'entretien des espaces verts de la CCCPS : terrains de sport, abords des bâtiments de petite enfance, zones d'activités, Vélodrôme ...

Missions principales

- Opérations d'entretien mécanique des stades de foot et de rugby, irrigation, regarnissage, sablage,...
- Tonte, débroussaillage, élagage et mise en sécurité des arbres à proximité des bâtiments de la CCCPS
- Mise en œuvre et suivi des opérations d'aménagement touristique



L'AIRE DES GENS DU VOYAGE

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme, après transfert, est devenue compétente pour « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

Missions principales

- Gestion en régie des 12 places
- Lancement d'un projet en vue de sa rénovation



Projet de rénovation : un projet sur mesure pour l'aire de Crest est en cour d'élaboration avec la DDT et les services de la préfecture avec une concertation des usagers.

BÂTIMENTS & MANIFESTATIONS SPORTIVES

BÂTIMENTS & MANIFESTATIONS SPORTIVES

Toute l'année, la collectivité met à disposition des clubs, associations et établissements scolaires nos équipements sportifs : stades, gymnases, salles de sport, etc., gérés et entretenus par les services techniques.

Missions principales

- Gestion et entretien des équipements sportifs
- Soutien financier et logistique à certaines manifestations sportives
- Exploitation de la piscine intercommunale à Crest de début juin et fin aout



11 100 € de subventions pour les manifestations sportives ont été versées pour soutenir les associations qui animent le territoire.

14 000 entrées à la piscine en 2023

54 associations qui utilisent nos équipements sportifs représentant **590 h/semaine** d'occupation.

SERVICES MUTUALISÉS AVEC NOS COMMUNES

SERVICE D'URBANISME MUTUALISÉ

Dans le cadre de son action en faveur des communes du territoire, la CCCPS a mis en place un service mutualisé pour l'urbanisme. Le service est composé de 2 personnes qui instruisent les demandes d'urbanisme émanant des habitants des communes d'Aouste-sur-Sye, Aubenasson, Espenel, Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre et Saillans. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les pétitionnaires peuvent déposer leur demande par voie dématérialisée.

Missions principales

- Instruction des autorisations du droit des sols au regard du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation et de la réglementation propre à chaque commune.
- Accueil et information des pétitionnaires et du public.
- Conseil et veille réglementaire auprès des mairies.
- **Nouveau service à la carte : Participation à la gestion des contentieux.**
- Suivi statistique.
- Formulation de propositions dans le cadre des évolutions des documents d'urbanisme.

349 dossiers instruits par 1,5 ETP
du service urbanisme :
95 permis de construire
219 déclarations préalables
19 certificats d'urbanisme
4 permis d'aménager
12 autorisations de travaux dans
les établissements recevant du
public (ERP)
48 dossiers reçus par voie
électronique

SERVICE TECHNIQUE MUTUALISÉ

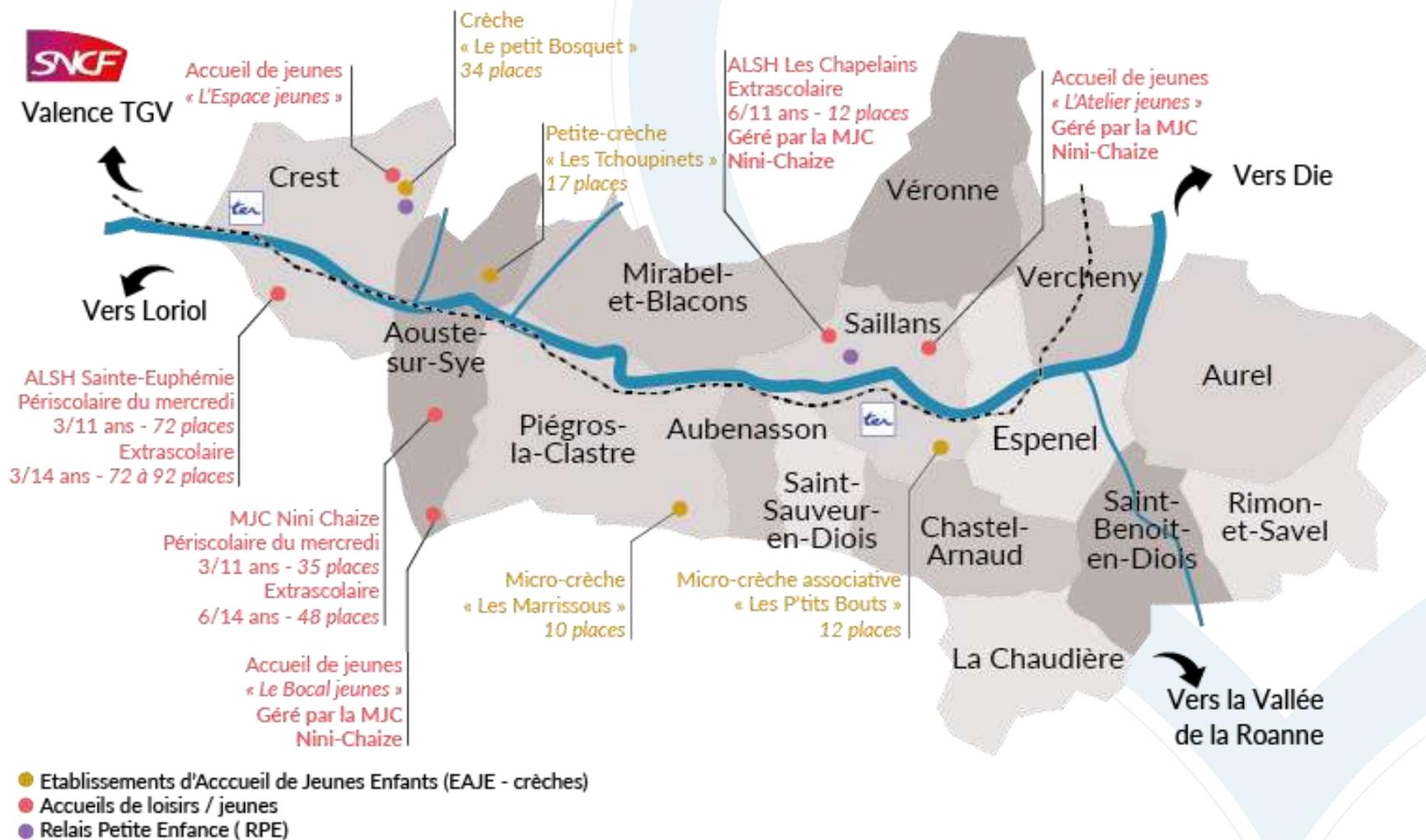
Une équipe de 2 personnes (1,3 ETP) assure toute l'année les missions de cantonnier dans les 9 Communes de Montagnes du Pays de Saillans : Aubenasson, Aurel, Chastel Arnaud, La Chaudière, Espenel, Rimon et Savel, St Benoit en Diois, St Sauveur en Diois et Véronne.

Missions principales

- Entretien des voiries et des espaces verts
- Entretien et nettoyage des bâtiments communaux
- Entretien des captages d'eau, des cimetières, des bassins,...
- Petits travaux de rénovation dans les bâtiments (isolation, plomberie) ou de création paysagère (terrain de boule, aménagements touristiques)

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

NOS STRUCTURES D'ACCUEILS



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PÔLE

Le pôle de développement social accompagne le public âgé de 0 à 17 ans, ainsi que leurs parents. Il est composé de plusieurs services répartis en 3 tranches d'âges (ceux indiqués en **bleu** sont délégués à des associations du territoire) :

- **Petite enfance (0 – 5 ans) :**
 - 4 crèches (Crest, Aouste/Sye, Piégros, **Saillans**)
 - 1 relais petite enfance (RPE)
 - 1 lieu d'accueil enfant – parent (LAEP).
- **Enfance (3 – 14 ans) :**
 - 3 ALSH (Crest, **Aouste/Sye, Saillans**)
- **Jeunesse (14 – 17 ans)**
 - 3 accueils Jeunes (Crest, **Aouste/Sye, Saillans**)

Chaque structure développe un projet pédagogique faisant concorder besoins des usagers avec les valeurs de la collectivité. Ces accueils sont labellisés par les services de l'État.

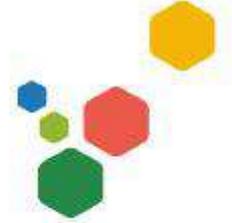
44 agents composent ce service, représentant environ **31 ETP**.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PÔLE



PROJET

Etudes concernant l'aménagement de l'ex EHPAD de Saillans



CTG CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Lancement de la nouvelle CTG (convention territoriale globale) le 6 juin 2023



GROUPE DE TRAVAIL

Création de groupes de travail pour les sujets de la CTG (petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, inclusion numérique et accès aux droits)

PETITE ENFANCE - CRÈCHE LE PETIT BOSQUET

Création d'un poste d'intendant

En gestion de la préparation et du service des repas ainsi que du linge de la crèche. Présence hebdomadaire de 22,5h, soit 4,5h par jour, ayant permis un réel confort supplémentaire.

Modification de l'amplitude horaire

Nouvelle amplitude : 07h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Accueil d'un stagiaire EJE longue durée

Ayant rejoint l'équipe en septembre pour une durée totale de 8 mois.

Aménagement de l'espace extérieur 0-1 ans

Création d'un espace d'activité extérieur, ombragé, adapté aux plus petits. Plantations et verdissement de l'espace pour le rendre praticable, même en période chaude.

Partenariat avec la Médiathèque de Crest

Ayant permis aux enfants accueillis sur la structure de pouvoir fréquenter plusieurs fois dans l'année cet espace de lecture et de culture.



226 jours d'ouverture et 78 enfants accueillis.

Taux de fréquentation : 67,4 %

PETITE ENFANCE - CRÈCHE LES TCHOUPINETS



Temps forts 2023

Les 20 ans de la crèche, projet jardin avec Jean-Guy Deloffre, fondateur de Tin'Oa, les oasis animés, ensauvagés et jardinés ; les animations « danse » avec la compagnie TRANSIT tout au long de l'année, la reprise des sorties à la médiathèque d'Aouste-Sur-Sye, la fête des Petits en équilibre, les animations avec Mobil'Sport.

Évolutions

Transformation de l'espace chambre (deux chambres au lieu de trois),
Changement équipe (départs de Sidir, Toni, Célia et arrivées de Tiffany, Fanny, Déborah).



226 jours d'ouverture et **50** enfants accueillis.
Taux de fréquentation : **67 %**

PETITE ENFANCE - CRÈCHE LES MARRISSOUS

Installation d'une palissade en bois

Permettant de préserver l'intimité des temps de vie passés en terrasse sud du bâtiment.

Projet peinture & graf avec les jeunes adhérents de l'Espace jeunes

Mise en couleur de l'armoire métallique extérieure. L'occasion de créer du lien entre 2 tranches d'âges qui ne se côtoient habituellement pas.

Aménagement de la terrasse nord

Ayant permis la création d'un nouvel espace de vie, très appréciable en cas de forte chaleur : ombre et fraîcheur en façade nord du bâtiment. Sol en gazon synthétique pour allier esthétique et confort.



226 jours d'ouverture et
25 enfants accueillis.
Taux de fréquentation :
68 %

PETITE ENFANCE - LIEU ACCUEIL ENFANT PARENT

60 FAMILLES (dont 44 nouvelles)

ont fréquenté le LAEP lors des 47 temps d'accueil de l'année.

Les familles recherchent majoritairement :

- un lieu ressource,
- un lieu permettant un peu de répit parental,
- un lieu de rencontre pour les nouveaux arrivants,
- un lieu permettant de lutter contre l'isolement et la solitude.



TISS'ÂGES

RENCONTRES - ÉCHANGES - JEUX
Pour les jeunes enfants (0-4 ans) accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Ouverture
Tous les 1^{er} lundis du mois - 15h à 18h
Tous les jeudis - 9h à 12h
Fermé pendant les vacances scolaires



Entrée libre - Gratuite - Anonyme
Dans les locaux de l'Accueil de Loisirs
Sainte-Euphémie
70, Rue Sainte-Euphémie - Crest
06 25 15 90 39 / 04 75 40 03 89
laep@cccps.fr



PETITE ENFANCE - LIEU ACCUEIL ENFANT PARENT



MOBILIER

Modification de la bibliothèque adultes (en bois et installée côté thé/café)



AMENAGEMENT

Amélioration de l'aménagement de l'espace avec installations de nouvelles assises plus confortables, traversins coussins, tissu doux pour l'espace bébé



REDACTION

Mise à disposition d'un cahier répertoire fait part et pour les parents qui fréquentent le lieu

PETITE ENFANCE - RELAIS PETITE ENFANCE

Établissement Intercommunal de la Petite Enfance (EIPE = guichet unique)

91 demandes de places en crèche (34% acceptées en commission > 41% satisfaites au total).

58 familles accompagnées vers une solution alternative à la crèche.

1^e mise en application de la grille de critères d'attribution
Bilan du dispositif AVIP (places à vocation d'insertion professionnelle) : 7 enfants accueillis (4 places dédiées).



Permanences

1 753 contacts réalisés (appels, mails, rdv, etc.)

150 rendez-vous organisés (dont 66% avec des familles)

Public : 48% de familles, 36% d'assistants maternels, 15% de partenaires, 1% autres (gardes à domicile...)

• Objet des demandes :

- 39% : fonctionnement du RPE et suivi des Assistants maternels
- 36% : renseignements mode de garde
- 23% : cadre règlementaire des Assistants maternels
- 3% : places à vocation d'insertion professionnelle

63 Assistants maternels en contact régulier avec le RPE

PETITE ENFANCE - RELAIS PETITE ENFANCE

Animations

102 animations : 82 temps collectifs, 13 sorties, 7 temps festifs.

525 participations d'assistants maternels, soit 5 présences moyenne, regroupant 42 AM différents.

1414 participations d'enfants, soit 14 enfants présents en moyenne.

Formation

4 séances d'APP (analyses des pratiques professionnelles) pour 6 assistants maternels.

2 jours de formation organisés pour 11 assistants maternels (thème : comprendre les émotions de l'enfant).

5 départs en formation individuelle d'assistants maternels (organisation conjointe avec les RPE CCVD).

18 jours de formation pour la Référente du RPE.

Évolution du métier d'Assistant maternel

10 départs en 2023 (pour mémoire ce nombre était de 8 en 2022 et 9 en 2021).

8 nouveaux assistants maternels agréés (5 en 2022).

Total actuel : **84** AM agréés (dont 72 en activité - dont 12 en MAM).



Temps forts 2023

Portes ouvertes pour les assistants maternels, enfants, parents, partenaires...

Fête de Noël : **12** assistants maternels et **25** enfants présents

4 sorties carnaval avec les crèches (Crest, Aouste, Piégros, Saillans)

1 atelier de jardinage avec la crèche d'Aouste

13 sorties Médiathèque à Aouste et Crest

PETITE ENFANCE - RSAI

La réforme des services aux familles a prévu une nouvelle fonction, en remplacement du médecin de crèche : celle de Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI). Obligatoire pour les établissements et d'accueil non permanent de jeunes enfants" (crèches collectives, jardins d'enfants, crèches familiales...), selon une quotité horaire qui dépend de la taille de la structure, ce dispositif dont l'objectif est une meilleure prise en compte de la santé de l'enfant va incontestablement dans le sens de la qualité d'accueil. Le RSAI doit faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Infirmière crèche

21,5 heures hebdomadaires.

Présence quotidienne à Crest, 6 visites à Piégros, 7 visites à Aouste.

3 visites avec le médecin référent des crèches.

Réalisation de 4 exercices incendie + 4 exercices de PPMS + 4 PAI (projets d'accueil individualisé).

Infirmière mutualisée RPE - ALSH - Accueil jeunes - crèche Saillans

10h RPE - 10h Espace jeunes - 15h ALSH - 6,5h Crèche de Saillans.

5 départs en formation individuelle d'assistants maternels (organisation conjointe avec les RPE CCVD).

18 jours de formation pour la Référente du RPE.



Temps forts 2023

Partenariat avec l'IREPS (qualité de l'air) et l'ARS (« grandir avec les sons »)

Projets transversaux de prévention santé (dessins d'eau, mois sans tabac)

Rencontre avec les acteurs de soutien à la parentalité via le LAEP

Accompagnement à l'installation de la MAM Dei Bambini

LE SECTEUR ENFANCE - JEUNESSE

- Montée en puissance de l'Espace Jeunes, créé en 2022.
- **Le principal point de tension réside dans le nombre de places** proposés au 3-5 ans pour l'ensemble du territoire. A l'inverse, la tranche d'âge 6-11 ans est bien moins problématique, excepté pour les périodes de vacances, notamment au mois de juillet.

Cette problématique sera réglée avec le nouveau projet d'ALSH sur Saillans en 2025.



Temps forts 2023

L'Espace Jeunes semble avoir trouvé son public. De nombreux projets ont pu être proposés grâce aux volontés et à la motivation des jeunes (salon du Street art à Lyon, Festival d'Avignon, séjours...).

A l'accueil de loisirs, deux séjours ont été proposés au 11-14 ans. La fréquentation en hausse et les retours des usagers sont des marqueurs forts de la qualité d'accueil proposée par la structure.

ENFANCE - ALSH SAINTE EUPHÉMIE (CREST)

Poursuite des actions autour de la découverte et du respect du vivant, avec

- Éduquer dehors
- Animations plaçant la nature au cœur des programmes d'activités
- Mise à l'honneur des sciences et de la démarche scientifique
- Initiation à la démocratie, mais aussi lutte contre le harcèlement et les discriminations, notamment au travers de la mise en place du conseil des enfants
- Développement des sorties et visites à visée culturelle et artistique

Partenariats

8Fablab, Médiathèque départementale, Association « Au pré d'une évidence », Cité scolaire Armorin, Archijoux, Les Amanins , Circaparc, Mobil'sport, Cazba, Association « En faim de contes » , Amnesty International (antenne de Crest), Site archéologique de Soyons, L'Artsolite, L'Arche des Métiers (communauté de communes Val'Eyrieux) ...



- Mercredis : **244** enfants différents accueillis sur 40 jours
- Vacances : **482** enfants différents accueillis sur 62 jours



Temps forts 2023

Participation à la Coupe de France du potager Mise en service du nouveau Portail Familles

JEUNESSE - ESPACE JEUNES (CREST)



Temps forts 2023

« Liens tissés » avec Ça m'Réville - 12 jeunes - projection de 4 vidéos au cinéma l'Eden

Des évènements et des sorties variés comme du bénévolat (Quartier en scène - Journée portes ouvertes à l'espace jeunes - Fête du jeu. Les turlupinades - Aoustock et four à Zic), le projet de jeunes Escape Game, les sorties nature, les festivals, la journée à Marseille, le spectacle de magie monté de toute pièce..

Des projets menés en lien avec des partenaires comme le 8FabLab, les éducateurs de La sauvegarde 26, MJC Nini Chaize, Archijoux, Crest Actif, la médiathèque, Crest Skate Board Club, le collège et lycée Armorin, L' Or des Benne, La Chignole, Ça m'Réville.



43 nouveaux jeunes plus de 200 adolescents ont bénéficié de ce nouveau service.

- Formation au PSC1
- Intervention d'une infirmière et agent de prévention
- Formation BAFA - 20 jeunes

Expériences solidarité.

Lors des vacances de février un groupe de 3 jeunes ont participé sur 2 jours à un atelier intitulé graine d'animateurs. Ainsi ils ont créé de toute pièce un grand jeu qu'ils ont ensuite animé pour le public du centre de loisirs de la 3cps. Une expérience engageante et valorisante pour laquelle les jeunes ont donné beaucoup d'énergie Cela a permis de confirmer l'intérêt d'un jeune pour les métiers de l'animation.

NOS SERVICES DÉLÉGUÉS

ALSH 6-11 ans de Saillans - géré par la MJC Nini Chaize

12 places proposées pendant les vacances scolaires, généralement remplies aux 2/3.

ALSH de Aouste/Sye - géré par la MJC Nini Chaize

49 places pour les 3-11 ans proposées les mercredis uniquement : si les 3-5 ans affichent complet, les 6-11 ans sont remplis en moyenne aux 2/3.

48 places pour les 6-11 ans proposées pendant les vacances scolaires. Jamais complètes, généralement remplies aux 2/3.

Micro-crèche de Saillans - gérée par l'association Les P'tits Bouts

12 places proposées toute l'année. 10 semaines de fermeture dans l'année.

L'association a fait face cette année à quelques difficultés financières, l'ayant conduit à prendre l'attache de la collectivité, à plusieurs reprises, pour obtenir des subventions exceptionnelles.

Travail partenarial en cours concernant l'aménagement des espaces au sein de l'ex-EHPAD de Saillans.

COMMUNICATION



ABONNEZ-VOUS À LA PAGE FACEBOOK
de la Communauté de Communes du Crestois
et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme

COMMUNICATION

Toute l'année, le service communication met en évidence : les nouveaux services proposés, accompagne les actions déployées sur le territoire, sensibilise et informe sur les sujets relevant des compétences de l'intercommunalité.

Missions principales

- **promotion du territoire** : porter l'identité, valoriser les atouts, attirer les activités économiques ou touristiques ;
- **Information du public** : contribuer au bon fonctionnement des services publics ;
- **Animation du territoire** : soutenir ses activités culturelles, sportives, associatives, économiques et sociales.



- **+ de 860 articles** dans la presse locale en 2023
- **+ 200 nouveaux abonnés** sur la page Facebook de la communauté de communes en 2023
- **+ 4 000 nouveaux visiteurs** sur notre site internet avec une augmentation de près de 25 000 pages consultées (*en comparaison avec 2022*)
- **1 page Instagram** dédiée à l'espace jeunes ouverte en juillet 2023 qui compte déjà près de 64 abonnés

ACTIONS COMMUNICATION



Lancement Au Cœur de l'info

Depuis mars 2023, la communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans a lancé une lettre d'information mensuelle à destination des élus afin de les aider à mieux connaître et promouvoir les services de l'intercommunalité en Cœur Drôme.



Refonte du nouveau site internet

Un site web tourné vers le service public permettant d'accéder à une offre publique de contenus et de services en ligne à partir d'une porte d'entrée locale facilement identifiable sur le réseau internet. Cette offre permettra de rendre visible et d'associer l'ensemble des acteurs de l'intercommunalité et de son territoire. (Ouverture février 2024)

**Communauté de Communes du
Crestois et du Pays de Saillans**
Cœur de Drôme

**15 chemin des senteurs
26400 AOUSTE-SUR-SYE**
www.cccps.fr